COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

GUIDE DES DÉCHETS

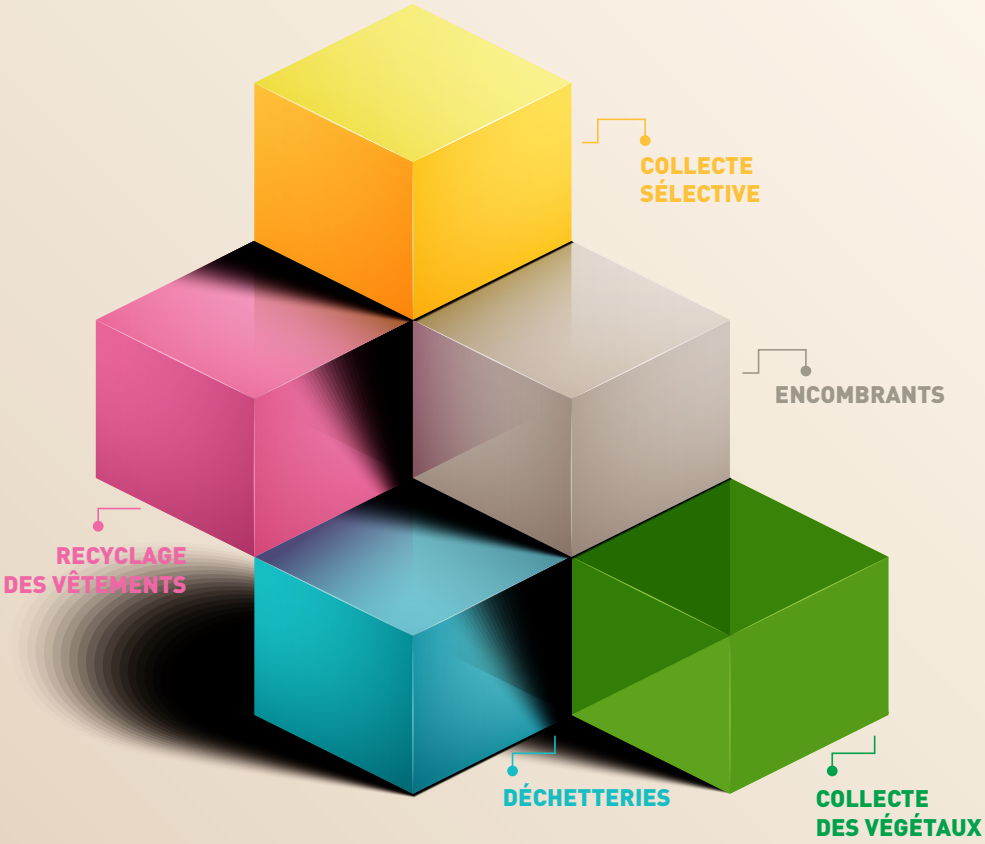

envinet

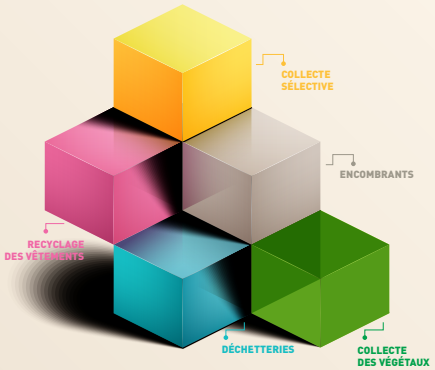

ÉDITO

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, par le biais de sa Direction Envinet, a pour objectif, en terme de collecte des déchets, de rendre un **service le plus performant possible, et ce à un coût moindre.**

Cette volonté d'amélioration du service de ramassage des déchets se traduit en 2014 **par l'optimisation des fréquences de collecte sur l'ensemble des communes d'Antibes Juan-les-Pins, Biot, Valbonne Sophia Antipolis et Vallauris Golfe-Juan** et fait suite au succès de l'expérimentation menée sur les tournées de nuit d'Antibes Juan-les-Pins et la totalité de Villeneuve-Loubet.

Ainsi, l'enlèvement des ordures se fait désormais 5 fois par semaine, contre 6 fois précédemment. Une collecte additionnelle des ordures ménagères est maintenue tout au long de la semaine pour les centres anciens, les zones touristiques et les gros producteurs de déchets. **Maintenant, le mercredi est le jour du tri pour l'ensemble de la CASA.**

Cette innovation permet de réduire considérablement **les nuisances aux habitants tout en diminuant les coûts de fonctionnement du service**. Il est également important de souligner que les **habitants de la CASA, de par leur implication dans le geste de tri, participent activement à la maîtrise des coûts en permettant un recours croissant au recyclage.** Pour l'année 2013, les tonnages d'emballages recyclables collectés sont en hausse par rapport à 2012, entrainant la diminution des quantités d'ordures ménagères ramassées.

C'est ainsi que **l'optimisation des tournées de collecte, associée à l'augmentation du recyclage des déchets, permet encore de baisser la TEOM de 9,9% à 9,5%**, soit le taux le plus faible entre Menton et Marseille, et ce malgré la hausse de la TVA.

Le guide des déchets Envinet est conçu pour répondre à toutes vos questions en matière de déchets. Vous y trouverez également des **solutions adaptées, innovantes et écologiquement responsables** pour le traitement de vos ordures au quotidien, **sur l'ensemble du territoire de la CASA.**

Jean LEONETTI
Président de la
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

Eric MELE
Vice-président de la CASA
Délégué à la Gestion des Déchets

SOMMAIRE

Du nouveau pour la collecte à Antibes, Biot, Valbonne, Vallauris 4
Les jours de collecte en un clin d'œil 5
Les consignes de tri 6
Le devenir de mes déchets 8
Tout savoir sur les déchetteries 10
L'enlèvement des encombrants 11
Végétaux, mode d'emploi 12
Le compostage, un processus naturel 13
Des ambassadeurs du tri à votre service 14
Le recyclage des vêtements 15

DU NOUVEAU POUR LA COLLECTE

NOUVEAU
Juin 2014

Afin de réduire à la fois les nuisances et les coûts de fonctionnement, la collecte des déchets d'Antibes Juan-les-Pins, Biot, Vallauris Golfe-Juan et Valbonne Sophia Antipolis se fera 5 jours par semaine, selon les modalités suivantes :

COMMUNE/JOURS		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ANTIBES JUAN-LES-PINS								
BIOT	Écarts et zones pavillonnaires							
	Points de regroupement							
VALLAURIS GOLFE-JUAN								
VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS								

Une collecte additionnelle des ordures ménagères sera maintenue pour les centres anciens, les zones touristiques, et les gros producteurs de déchets.

LES JOURS DE COLLECTE EN UN CLIN D'ŒIL

COMMUNE/JOURS		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
LE BAR-SUR-LOUP Pont Du Loup								
BÉZAUDUN-LES-ALPES								
BOUYON								
CAUSSOLS								
CIPIÈRES								
CHÂTEAUNEUF								
CONSÉGUDES								
COURMES								
COURSEGOULES								
LA COLLE-SUR-LOUP								
LES FERRES								
GOURDON								
GRÉOLIÈRES								
OPIO								
ROQUEFORT-LES-PINS	Nord							
	Sud							
ROQUESTÉRON-GRASSE								
LE ROURET								
SAINT-PAUL DE VENCE								
TOURRETTES-SUR-LOUP								
VILLENEUVE-LOUBET	Zones pavillonnaires							
	Village Marina							

Ordures Ménagères Collecte Sélective

LES CONSIGNES DE TRI

- Cartons et briques alimentaires
- Emballages métalliques
- Papier, journaux, magazines
- Bouteilles, bidons et flacons en plastique
- Tous les autres emballages en plastique
- Aérosols, conserves, boites métalliques, canettes
- Dosettes de café, barquettes en aluminium...

LE TRI DU VERRE

- Bouteilles sans bouchon, ni capsule, ni couvercle
- Pots, bocaux sans capsule ni couvercle

Nouveau !
Tous les emballages en aluminium sont recyclables

VERRE, L'INFINI ET AU-DELÀ

LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT QUASIMENT À L'INFINI.
1 tonne de verre recyclée produit **2130 nouvelles bouteilles** de 75cl.

Des bornes à verre sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire de la CASA
Plus d'informations au 04 92 19 75 00 ou sur www.envinet.fr

LE DEVENIR DE MES DÉCHETS

1 Vidage de la benne

2 Tapis roulant

3 Tri manuel des papiers

4 Tri automatisé

5 Tri manuel des plastiques

Mise en balle

Une tonne d'emballages en papier **= 16 500 boites d'œuf**

Une tonne d'emballages en aluminium triée **= 265 vélos**

Une tonne d'emballages plastique PET **= 725 couettes**

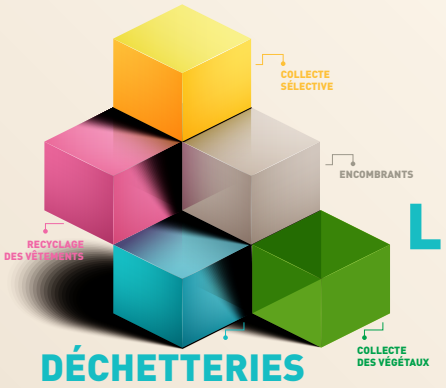

TOUT SAVOIR SUR LES DÉCHETTERIES

HORAIRES

Antibes
Zone industrielle des 3 Moulins
Tél : 04 92 91 92 99
Du lundi au samedi
8h à 11h45 - 13h45 à 17h45

La Colle-sur-Loup
62 boulevard Alex Roubert
Tél : 04 93 32 94 85
Du lundi au samedi
8h30 à 11h45 - 14h à 17h

Valbonne
461 chemin de la Veyrière
Tél : 04 92 28 50 21
Du lundi au samedi
8h30 à 11h45 - 14h à 17h

Vallauris
Chemin des Tuilières
Tél : 04 92 38 06 11
Du lundi au samedi
8h à 11h45 - 13h45 à 17h45

Tourrettes-sur-Loup
Chemin de Pascaressa
Tél : 07 85 64 24 26
Du mardi au samedi
8h30 à 11h45 - 14h à 17h

Cipières
Rte de Grasse, Lieu-dit Collet de la Croix
Tél : 04 93 59 96 48
Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h45 - 14h à 17h

DÉCHETS ACCEPTÉS

Un badge est obligatoire pour accéder aux déchetteries.
Tarifs et modalités d'accès disponibles sur le site : **www.envinet.fr - 04 92 19 75 00**
envinet@agglo-casa.fr

NOUVEAU
Prochainement, ouverture de la déchetterie de Roquefort-les-Pins

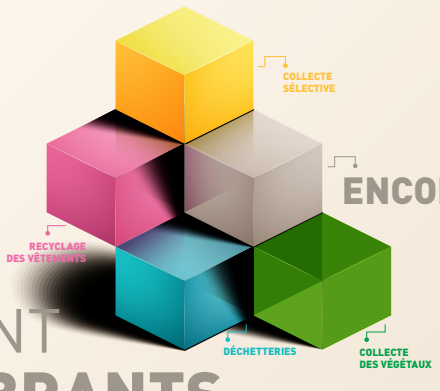

L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Catégories
- Maison individuelle : prise de rendez-vous.
- Habitat vertical : demande de rendez-vous par le syndic, gardien...
- Professionels : limité à 2 articles.

Au-delà, apport en déchetterie.

Volume
Ne seront collectés en tant qu'encombrants que le gros mobilier et le gros électroménager dans la limite de 2m³ pour les habitations individuelles et de 6m³ à 8m³ pour les habitations collectives.

Exclusion
Ne seront pas collectés les objets suivants :
- **Les déchets verts :** tontes de gazon, branches
- **Le verre :** plats, bouteilles, flacons, vaisselles
- **Les cartons :** collecte sélective ou apport en déchetterie
- **Les déchets de chantier :** apport obligatoire en déchetterie
- **Les déchets ménagers spéciaux :** pots de peinture, amiante, tous produits issus de l'activité de bricolage
- **Les déchets de véhicules :** moteur, batterie, éléments de carrosserie
- **Les bouteilles de gaz :** à ramener à la consigne ou en déchetterie
- **Les vêtements et assimilés :** borne à vêtement la plus proche

Les dépôts sauvages sont formellement interdits et peuvent être sanctionnés d'une amende pouvant aller jusqu'à **3000 euros**

Prise de rendez-vous obligatoire au **04 92 19 75 00**

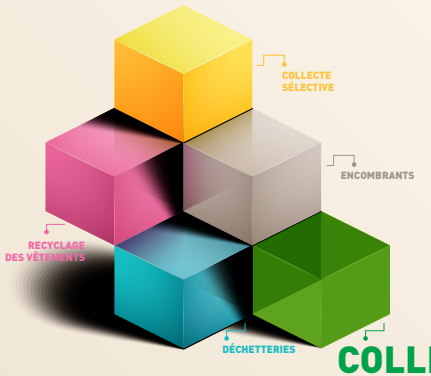

COLLECTE DES VÉGÉTAUX

VÉGÉTAUX
MODE D'EMPLOI

Le fonctionnement

La présentation des végétaux peut se faire en :

- Bacs
- Sacs biodégradables en papier
- Fagots (bien attachés et d'une longueur d'1m20 et 15kg max)

Volume limité à 1m³ par foyer et par jour de ramassage.
Toute présentation non-conforme ne sera pas ramassée.

Les contenants

- Ils sont délivrés gratuitement par la CASA sur inscription téléphonique.
- Dotation limitée à 2 bacs de 340 litres par foyer, ou à 20 sacs biodégradables par inscription.

Inscription téléphonique
04 92 19 75 00

Les refus

- Souches, troncs, branchages trop longs ou non attachés
- Sacs plastiques
- Tous contenants non spécifiques non fournis par la CASA

Les jours de collecte

- **Pour les collectes du matin**, les conteneurs doivent être présentés la veille au soir
- **Pour les collectes du soir**, les conteneurs doivent être présentés entre 18h et 19h

Les villes, villages et la collecte

- **Le Bar-sur-Loup** : jeudi matin
- **Châteauneuf** : jeudi matin
- **La Colle-sur-Loup** : lundi matin
- **Opio** : lundi matin
- **Roquefort-les-Pins** : mardi matin
- **Collet Darbousson** : mercredi matin
- **Le Rouret** : lundi matin
- **Saint-Paul de Vence** : lundi matin
- **Tourrettes-sur-Loup** : lundi matin
- **Villeneuve-Loubet** : lundi soir
- **Quartier du Val d'Azur** : mercredi matin

6272 composteurs distribués par la CASA en 6 ans

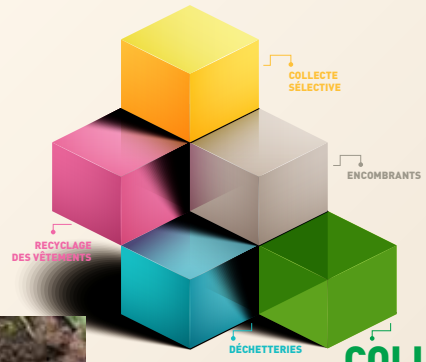

COLLECTE DES VÉGÉTAUX

LE COMPOSTAGE
UN PROCESSUS NATUREL

L'art du compostage

Le compostage permet de réduire de façon simple et efficace votre production journalière de déchets.
Il est possible de produire ainsi un amendement de qualité pour votre terre, renforçant le stock d'humus présent dans le sol et améliorant sa fertilité.

Les trois basiques

- Mélanger les différentes catégories de déchets
- Aérer les matières
- Surveiller l'humidité

Les déchets compostables

- **Les déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- **Les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...
- **Les déchets de maison** : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur...

Pour commander votre composteur, rendez-vous sur le site www.envinet.fr, rubrique commande composteur - 04 92 19 75 00

Des solutions pour le compostage collectif existent.
+ d'infos : www.univalom.fr - 04 93 65 48 07

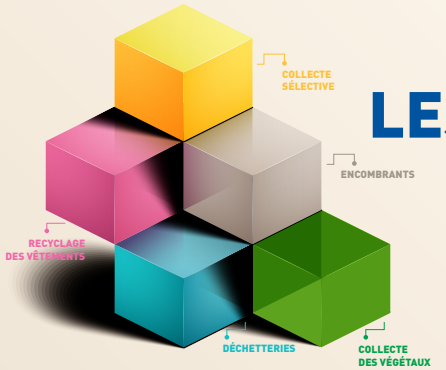

LES AMBASSADEURS DU TRI

Pour obtenir un conteneur, des sacs ou plus d'informations :

www.envinet.fr
04 92 19 75 00

L'équipe des ambassadeurs du tri est composée de **11 agents spécialisés** dans la mise en place et le suivi de la collecte sélective et dans la sensibilisation des habitants aux consignes de tri.

Plus de 10 000 foyers sensibilisés sur l'ensemble de la CASA, en 2013.

Tout au long de l'année, les ambassadeurs du tri développent **des projets d'éducation à l'environnement en milieu scolaire et extrascolaire**.
2 744 élèves sensibilisés sur le traitement des déchets en 2013.

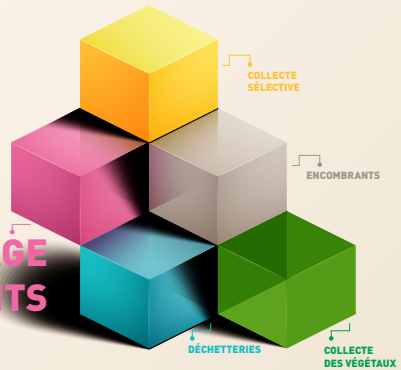

LA BONNE HABIT'UDE

Pour le recyclage de vos vêtements, des bornes sont à votre disposition sur l'ensemble de la CASA.

GUIDE DES
DÉCHETS

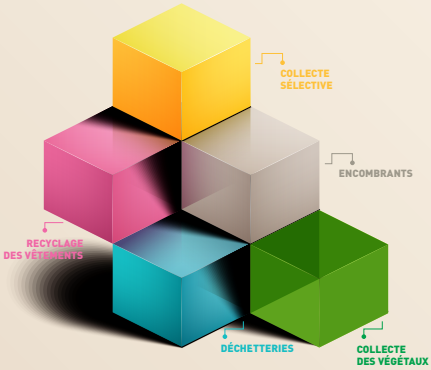

Ne pas jeter sur la voie publique | PAO CASA 2014 © photos : Thinkstock, CASA